CEPSO FORMATIONS – EDITION

**CEPSO FORMATION**
26, avenue de Suffren - 75015 PARIS
Téléphone 01 44 49 19 50
www.cepso-formation.fr - e-mail : cepso@socaf.fr

# DÉVELOPPEMENT ET ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ SYNDIC

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

## DURÉE

1 journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 7 heures - De 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

## PUBLIC VISÉ

Représentant légal, gestionnaire et comptable d'un cabinet de syndic
Prérequis : Connaître les fondamentaux sur la copropriété

## OBJECTIFS

- Optimiser un service syndic et calculer les ratios de rentabilité de différents pôles d'activité de son agence

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Explications concrètes, nombreux exemples à l'appui, projection de documents. Questions-réponses avec les participants afin de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges.
- Différents supports et outils leur seront remis durant le stage.
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Patrice DURAND, 25 ans dans le secteur immobilier, dirigeant de cabinet ; Ancien directeur des risques garanties financières et assurances ; Ancien Juge au Tribunal de Commerce ; Diplômé E.S.C.P.

## CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

**DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30**

**Accueil (30 min)**
Présentation par le CEPSO
Tour de table et évaluation des niveaux

**Partie 1 : Fondamentaux sur l'image des syndics et analyse financière (1h15)**

**Pause (15 minutes)**

**Partie 2 : Approches analytiques, ratios métiers, planification budgétaire (1h15)**

**Pause déjeuner (1h)**

*Dernière mise à jour : 14 novembre 2024*

**Partie 3 (1h30) :**

Optimisation du contrat de syndic
Exercice pratique sur le calcul de rentabilité d'une copropriété
Analyse du portefeuille de syndic, approches multi critères, développement

**Pause (15 minutes)**

**Partie 4 : Contrôle interne de l'activité, pistes d'audits (1h30) ;**

**Conclusion de la formation (30 min)**

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction
Tour de table et bilan de la formation

**FIN DE LA FORMATION : 17h30**

## SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

## COÛT DE FORMATION

- 324 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 270 € HT)
- 372 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 310 € HT)

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.

*Dernière mise à jour : 6 mars 2023*